

# Conférence téléphonique sur les résultats

---

T2 2024

Principaux faits saillants

**5N+**

Gage de  
performance

# Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans la présente présentation peuvent être prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses que la Société juge raisonnables lorsqu'elles sont formulées, notamment que 5N+ sera en mesure de maintenir en poste et d'embaucher du personnel clé et de préserver les relations avec ses clients, ses fournisseurs et ses autres partenaires commerciaux; que 5N+ continuera de mener ses activités dans le cours normal des affaires; que 5N+ sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de croissance; que 5N+ réussira à traiter les commandes de son carnet de commandes en temps opportun; que 5N+ ne subira pas de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement ou de perturbations importantes de l'approvisionnement en matières premières à des conditions concurrentielles; que 5N+ sera en mesure de générer de nouvelles ventes, de produire, de livrer et de vendre des produits aux volumes et aux prix prévus et de contrôler ses coûts; ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses se révéleront exactes. Ces énoncés ne constituent pas une garantie du rendement futur, reposent sur des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes difficiles à prévoir et qui peuvent faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Une description des risques qui touchent l'entreprise et les activités de la Société est présentée à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de 2023 de 5N+ daté du 27 février 2024 et à la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2024 et 2023, qui peuvent être consultés sur le site de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

En règle générale, les énoncés prospectifs se distinguent par l'emploi du futur et du conditionnel et par l'utilisation de termes tels que « croire » ou « s'attendre à », à la forme positive et négative, de variantes de ces termes ou de termes similaires. Rien ne garantit que les événements prévus dans les énoncés prospectifs de la présente présentation se produiront ou, s'ils se produisent, quels seront les avantages que 5N+ pourra en tirer. Plus particulièrement, rien ne garantit la performance financière future de 5N+. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente présentation sont valables en date de celui-ci, et la Société n'a aucune obligation de mettre publiquement à jour ces énoncés prospectifs afin de tenir compte de nouveaux renseignements, obtenus ultérieurement ou autrement, à moins d'y être obligée en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Le lecteur est averti de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

# Faits saillants

- > Pour le deuxième trimestre de 2024, les produits ont augmenté de 26 % pour atteindre 74,6 M\$, comparativement à 59,1 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, en raison principalement de la croissance solide dans le secteur Semiconducteurs spécialisés.
- > Stimulé par la hausse des volumes dans les marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale et par l'évolution des prix par rapport à l'inflation, le BAIIA ajusté<sup>1</sup> a augmenté de 24 % pour atteindre 13,5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024, comparativement à 10,8 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023.
- > Avantagée par les facteurs mentionnés ci-dessus, la marge brute ajustée<sup>1</sup> a augmenté de 20 % pour atteindre 23,4 M\$ pour le deuxième trimestre de 2024. La marge brute ajustée en pourcentage des ventes a été de 31,3 %, comparativement à 32,9 % pour le deuxième trimestre de 2023, en raison d'une combinaison de produits moins favorable dans le secteur Matériaux de haute performance.
- > Pour le deuxième trimestre de 2024, le résultat net a été de 4,8 M\$, comparativement à 10,1 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, un montant non récurrent ayant été comptabilisé au titre des produits associés aux litiges et aux activités de restructuration en 2023.
- > Au 30 juin 2024, le carnet de commandes<sup>1</sup> s'élevait à 245,0 M\$, ce qui représente 300 jours de produits annualisés, en hausse de 12 jours par rapport au trimestre précédent et de 11 jours par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement du moment où a eu lieu la conclusion ou le renouvellement des contrats.
- > La dette nette<sup>1</sup> au 30 juin 2024 s'établissait à 91,1 M\$, par rapport à 73,8 M\$ au 31 décembre 2023, en raison de la hausse du fonds de roulement<sup>1</sup> et des dépenses en immobilisations prévues pour le secteur Semiconducteurs spécialisés au cours du premier semestre de 2024. Le ratio dette nette/BAIIA<sup>1</sup> de la Société s'établissait à 2,15x au 30 juin 2024.

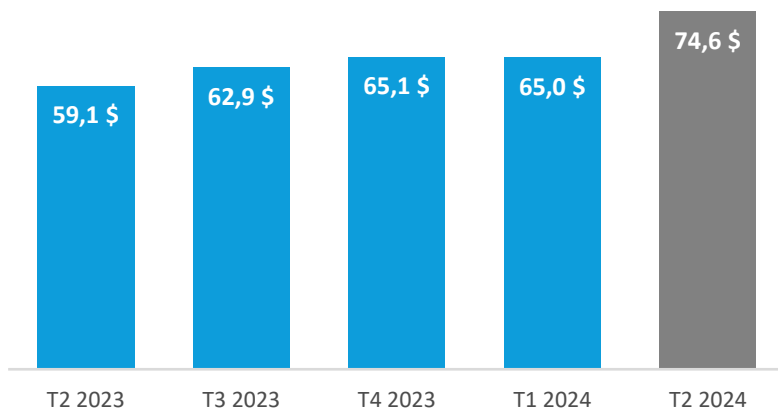
<sup>1</sup> Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

# Produits

Trimestre clos le 30 juin 2024

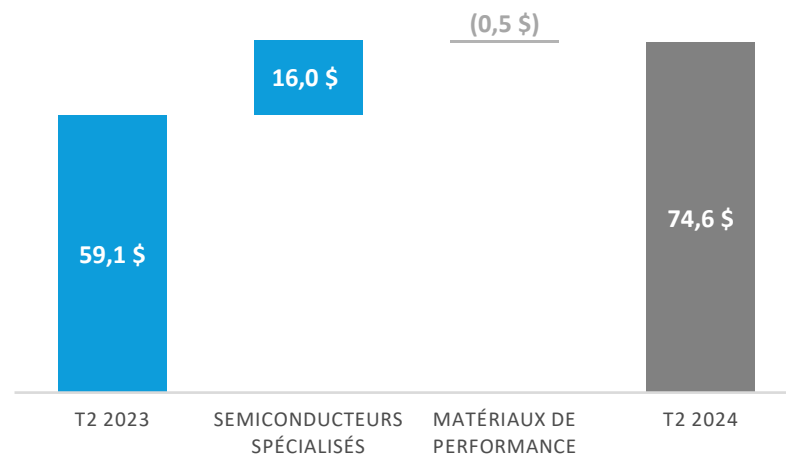
## Produits

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)



## Produits – comparaison trimestrielle

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)



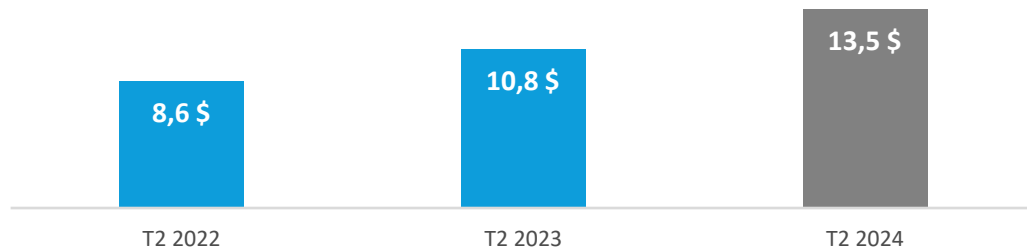
Pour le deuxième trimestre de 2024, les produits ont augmenté de 26 % pour atteindre 74,6 M\$, comparativement à 59,1 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance solide dans le secteur Semiconducteurs spécialisés.

# BAIIA ajusté & BAIIA

Trimestre clos le 30 juin 2024

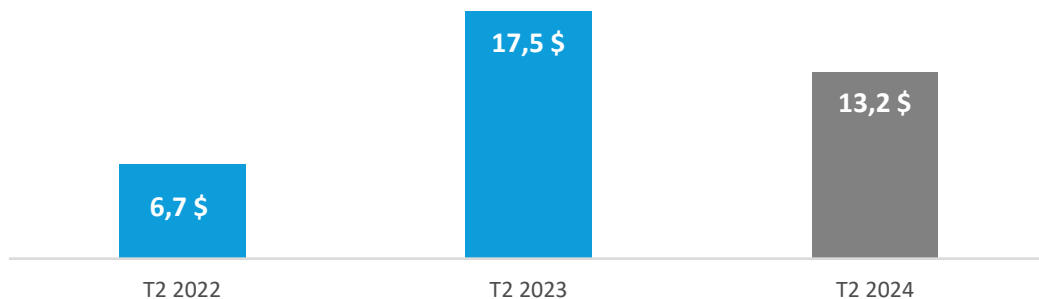
## BAIIA ajusté

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)



## BAIIA<sup>1</sup>

(EN MILLIONS DE DOLLARS AMÉRICAINS)



Pour le deuxième trimestre de 2024, le BAIIA ajusté a augmenté de 24 %, pour atteindre 13,5 M\$, représentant une marge du BAIIA ajusté<sup>1</sup> de 18,1 %, comparativement à 10,8 M\$, soit une marge du BAIIA ajusté de 18,4 %, pour le deuxième trimestre de 2023.

Pour le deuxième trimestre de 2024, le BAIIA s'est établi à 13,2 M\$, contre 17,5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023. La baisse de 4,3 M\$ s'explique principalement par un montant non récurrent au titre des produits associés aux litiges et aux activités de restructuration de 8,8 M\$ comptabilisé au deuxième trimestre de 2023.

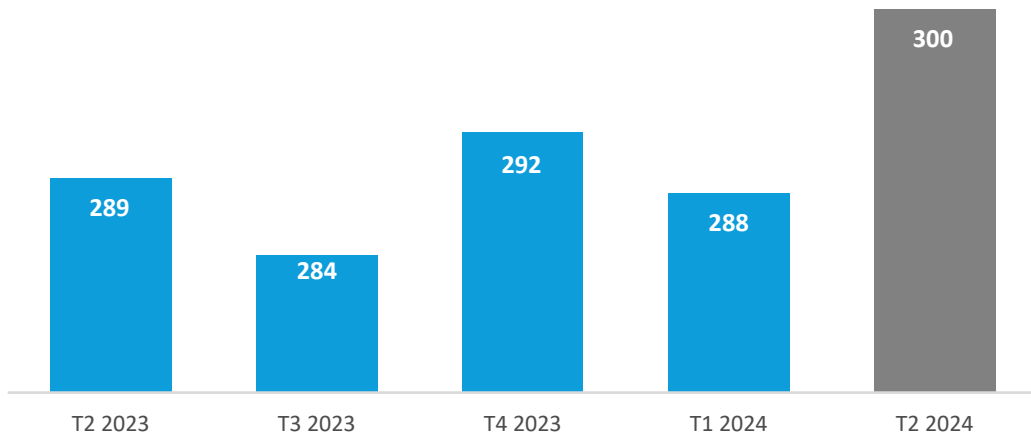
<sup>1</sup> Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

# Carnet de commandes

Trimestre clos le 30 juin 2024

## Carnet de commandes

(EN NOMBRE DE JOURS)



Au 30 juin 2024, le carnet de commandes s'élevait à 245,0 M\$, ce qui représente 300 jours de produits annualisés, en hausse de 12 jours par rapport au trimestre précédent et de 11 jours par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement du moment où a eu lieu la conclusion ou le renouvellement des contrats.

Les nouvelles commandes<sup>1</sup> du secteur Semiconducteurs spécialisés ont représenté 164 jours pour le deuxième trimestre de 2024, en hausse de 76 jours par rapport à 88 jours pour le premier trimestre de 2024. La hausse des nouvelles commandes s'explique principalement par la conclusion de contrats à long terme dont le renouvellement a été négocié pendant le trimestre considéré. Les nouvelles commandes du secteur Matériaux de haute performance ont représenté 83 jours pour le deuxième trimestre de 2024, comme pour le premier trimestre de 2024.

<sup>1</sup> Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

# Mesures non conformes aux IFRS

Trimestre clos le 30 juin 2024

## BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté correspond au résultat d'exploitation comme défini avant l'incidence de la dépréciation des stocks, de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, de la dépréciation des actifs non courants, de la perte (du profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles et de l'amortissement. 5N+ a recours au BAIIA ajusté, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

## BAIIA

Le BAIIA désigne le résultat net avant les charges d'intérêts, la charge (le recouvrement) d'impôt et l'amortissement. 5N+ a recours au BAIIA, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies avant la prise en compte de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

(en milliers de dollars américains)	T2 2024 \$	T2 2023 \$	S1 2024 \$	S1 2023 \$
Produits	74 580	59 075	139 599	114 362
Charges d'exploitation	(65 431)	(45 834)	(123 018)	(96 395)
Résultat d'exploitation	9 149	13 241	16 581	17 967
Charge au titre de la rémunération à base d'actions	(15)	701	345	713
(Produits) coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration	-	(8 772)	-	(8 772)
Dépréciation des actifs non courants	307	608	307	608
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	1 051	-	1 051
Amortissement	4 049	4 015	7 994	8 074
BAIIA ajusté	13 490	10 844	25 227	19 641

(en milliers de dollars américains)	T2 2024 \$	T2 2023 \$	S1 2024 \$	S1 2023 \$
Résultat net	4 789	10 143	7 296	11 597
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	1 874	2 056	4 080	4 316
Charge d'impôt	2 484	1 316	5 590	2 313
Amortissement	4 049	4 015	7 994	8 074
BAIIA	13 196	17 530	24 960	26 300

# Mesures non conformes aux IFRS

Trimestre clos le 30 juin 2024

## Marge brute ajustée

La marge brute ajustée est une mesure servant à déterminer ce que rapportent les ventes en déduisant le coût des ventes, à l'exclusion de l'amortissement et de la charge de dépréciation des stocks. Cette mesure est également exprimée en pourcentage des produits, en divisant le montant de la marge brute ajustée par le total des produits.

(en milliers de dollars américains)	T2 2024 \$	T2 2023 \$	S1 2024 \$	S1 2023 \$
Total des produits	<b>74 580</b>	59 075	<b>139 599</b>	114 362
Coût des ventes	<b>(54 385)</b>	(42 765)	<b>(102 405)</b>	(84 767)
Marge brute	<b>20 195</b>	16 310	<b>37 194</b>	29 595
Amortissement inclus dans le coût des ventes	<b>3 173</b>	3 152	<b>6 249</b>	6 354
Marge brute ajustée	<b>23 368</b>	19 462	<b>43 443</b>	35 949
Marge brute ajustée en pourcentage	<b>31,3 %</b>	32,9%	<b>31,1%</b>	31,4 %

## Carnet de commandes

Le carnet de commandes représente les commandes attendues que la Société a reçues, mais qui n'ont pas encore été exécutées, et qui devraient se transformer en ventes au cours des douze prochains mois. Il est exprimé en dollars et estimé en nombre de jours, lequel ne peut dépasser 365 jours. Les nouvelles commandes représentent le nombre de commandes reçues durant la période considérée, exprimé en nombre de jours, et sont calculées en additionnant aux produits des activités ordinaires l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes pour la période considérée, divisé par les produits annualisés. Le carnet de commandes est un indicateur des produits futurs attendus en jours, et les nouvelles commandes permettent d'évaluer la capacité de 5N+ à maintenir et à accroître ses produits.



# Mesures non conformes aux IFRS

Trimestre clos le 30 juin 2024

## Dette nette

La dette nette correspond au montant total de la dette moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Toute mesure financière présentée par suite de l'adoption de la norme IFRS 16 relativement aux obligations locatives est exclue du calcul. La dette nette constitue un indicateur de la situation financière globale de 5N+.

## Ratio dette nette/BAIIA

Le ratio dette nette/BAIIA correspond à la dette nette divisée par le BAIIA sur les 12 derniers mois.

## Fonds de roulement

Le fonds de roulement est une mesure des liquidités. Il correspond à la différence entre l'actif courant et le passif courant. Étant donné que la Société est actuellement endettée, elle se sert de cette mesure comme d'un indicateur de son efficacité financière et elle s'efforce de le garder le plus bas possible.

(en milliers de dollars américains)	Au 30 juin 2024 \$	Au 31 décembre 2023 \$
Dette bancaire	-	-
Dette à long terme, y compris la partie courante	118 205	108 500
Obligation locative, y compris la partie courante	31 003	30 139
Sous-total de la dette	149 208	138 639
Obligation locative, y compris la partie courante	(31 003)	(30 139)
Total de la dette	118 205	108 500
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(27 145)	(34 706)
Dette nette	91 060	73 794

(en milliers de dollars américains)	Au 30 juin 2024 \$	Au 31 décembre 2023 \$
Stocks	116 015	105 850
Autres actifs courants, à l'exclusion des stocks	79 949	76 113
Actif courant	195 964	181 963
Passif courant	(56 432)	(81 807)
Fonds de roulement	139 532	100 156
Ratio du fonds de roulement	3,47	2,22

5N+

Gage de  
performance